

en bref

NUMÉRO 27.6
HIVER 2005-2006



L'institut royal d'architecture du Canada
Porte-parole de l'architecture et de ses praticiens au Canada

Promotion et défense des intérêts des architectes

Le document de consultation politique modèle de l'architecture

L'IRAC élabore actuellement un plan d'action relatif à l'environnement bâti du Canada et procède à une consultation auprès de tous les intervenants de l'industrie de la conception et de la construction. Au-delà de l'importance de doter la nation d'une politique modèle de l'architecture, la démarche stimulera le dialogue sur l'environnement bâti du Canada entre les professionnels de l'architecture, les gouvernements, les représentants de l'industrie de la construction et les Canadiens de tous les horizons. Elle permettra également de polariser l'attention sur l'excellence en architecture et en design urbain à la grandeur du pays.

Vous pouvez consulter une ébauche de la politique sur le site Web de l'IRAC.



SNC-Lavalin ProFac

SNC-Lavalin ProFac inc. est le nouveau fournisseur de services retenu par le gouvernement fédéral pour gérer les propriétés fédérales, y compris les rénovations et les travaux d'aménagement de moins de 1 million de dollars.

Cet automne, des représentants de l'IRAC, de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, des Designers d'intérieur du Canada, des assureurs de la responsabilité professionnelle, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et de SNC-Lavalin ProFac inc. se sont rencontrés pour discuter des modalités contractuelles et de la sélection des experts-conseils pour les projets de TPSGC.

L'IRAC tiendra ses membres informés de l'évolution de ces discussions dans son bulletin électronique mensuel.

L'IRAC transmet des suggestions pour le budget fédéral

Dans une lettre au Comité permanent des Finances, le président de l'IRAC, **Yves Gosselin, FIRAC**, a présenté plusieurs suggestions qui pourraient être incluses au prochain budget fédéral, en vue de favoriser la conservation du patrimoine et la conception d'un environnement bâti durable au Canada.

L'adhésion

Le renouvellement de l'adhésion à l'IRAC : rappel sur la valeur ajoutée

L'année tire à sa fin et l'IRAC en profite pour lancer sa campagne de recrutement annuelle.

C'est le moment de l'année où l'Institut revoit la valeur qu'il offre à ses membres et renouvelle son engagement à faire montre d'excellence dans ses programmes et ses services et à promouvoir l'excellence dans la pratique de l'architecture.

Un titre reconnu

La plus importante valeur rattachée à l'adhésion à l'IRAC est sans contredit l'autorisation de porter le titre de **MIRAC** (membre de l'Institut royal d'architecture du Canada) ou celui de **FIRAC** (fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada) – des symboles de professionnalisme reconnus. À l'exception des membres affiliés et des étudiants associés, tous les autres membres de l'IRAC – **architectes, stagiaires, diplômés en architecture et universitaires** – sont autorisés à utiliser le titre de **MIRAC** et tous les fellows, celui de **FIRAC**.

Par ailleurs, dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la profession auprès du grand public, l'IRAC invite tous les architectes à utiliser leur titre d'**architecte** dans leurs écrits et sur leurs cartes de visite.

L'adhésion procure maints avantages

- accès à des programmes de formation continue de qualité à des prix réduits et à des documents d'aide à la pratique, participation à des comités ou groupes de travail de l'IRAC et à des activités internationales (p. ex. : Marmomacc et groupes de travail de l'UIA);
- inscription au répertoire national en ligne des membres de l'IRAC et au répertoire imprimé;
- admissibilité au Collège des fellows, après avoir été membre de l'IRAC pendant cinq années consécutives (pour les architectes seulement);
- bulletin électronique mensuel offrant l'information la plus récente sur la profession, à la grandeur du pays;
- possibilité de présenter sa candidature aux prix d'excellence de l'IRAC.

Conseil d'administration de l'IRAC de 2005-2006

Président
Yves Gosselin, FIRAC

Première vice-présidente et présidente élue
Vivian Manasc, FRAIC

Deuxième vice-président et trésorier
Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC
(Directeur régional pour Colombie-Britannique/Yukon)

Présidente sortant de charge
Christopher Fillingham, PP/FRAIC

Directeurs régionaux
Leonard Rodrigues, FRAIC
(Alberta/T.N.-O.)

Andrew Wach, MRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)

Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)

Ralph Wiesbrock, MRAIC
(Est et Nord de l'Ontario/Nunavut)

Paule Boutin, MIRAC
(Québec)

Daniel Goodspeed, MRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows
Paul-André Tétraut, AP/FIRAC

Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA)
Georges Adamczyk

Comité éditorial
Ralph Wiesbrock, MRAIC
Franc D'Ambrosio, MRAIC
Robert Mellin, MRAIC
Stephen Pope, MRAIC

Directeur général
Jon Hobbs, MRAIC

Rédactrice en chef
Sylvie Powell

Le siège social de l'IRAC est situé au :
55, rue Murray, bureau 330
Ottawa ON K1N 5M3
Tél. : (613) 241-3600
Télec. : (613) 241-5750
Courriel : info@raic.org
www.raic.org

LE SONDAGE AUX MEMBRES A RÉVÉLÉ ...

L'IRAC a reçu 418 réponses à son sondage aux membres qui portait sur ses services et programmes et tentait de savoir dans quelle mesure ils sont importants aux yeux des membres. Les résultats nous ont permis de dégager certaines conclusions intéressantes :

- Les activités de promotion et de défense des intérêts de la profession et les pressions exercées auprès des organismes publics arrivent au premier rang (selon 57 % des répondants), suivies des ressources d'aide à la pratique (selon 54 % d'entre eux).
- Le Festival annuel est considéré comme une activité « importante » par 61 % des répondants anglophones et 50 % des répondants francophones.
- Les communications de l'IRAC avec ses membres sont évaluées comme étant « raisonnables » ou « très claires » par 82 % des répondants.
 - o Ce pourcentage atteint 89 % chez les répondants francophones – 57 % d'entre eux disent que le bulletin mensuel est « excellent » et 57 % que l'encart du *Canadian Architect, En bref*, est « adéquat ». Par ailleurs, 50 % considèrent que le site web est « adéquat ».

L'IRAC – le porte-parole de la profession sur la scène nationale

Promotion – promotion de l'architecture et des architectes auprès de clients, de représentants de l'industrie de la construction, d'instances gouvernementales et du grand public. Dans le cadre de ses activités de promotion, l'IRAC a lancé un magazine annuel promotionnel qui porte principalement sur des questions d'intérêt pour les municipalités, les établissements d'enseignement, les commissions scolaires et le secteur de la santé.

Communications – production d'un bulletin électronique mensuel, d'un rapport annuel, de l'encart trimestriel *En bref* dans le *Canadian Architect* et d'un site Web; maintien de relations avec les médias.

Programmes de prix et distinctions – qui récompensent des architectes et des étudiants en architecture, chaque année.

Aide à la pratique – élaboration de documents contractuels normalisés et d'autres documents, tels que les suppléments au Manuel canadien de pratique de l'architecture.

Formation continue – présentation de cours de grande qualité, dans tout le pays, et production de divers documents d'appoint.

Festival d'architecture – événement annuel au cours duquel les architectes de tout le pays se rencontrent pour débattre de questions d'intérêt pour la profession et participer à diverses activités de célébration.

Relations extérieures – partenariats ou collaborations avec de nombreuses organisations nationales et internationales.

Fondation de l'IRAC – soutien financier à des étudiants et à des chercheurs.

Site Carrières de l'IRAC

Le site Carrières de l'IRAC, exploité par Brainhunter, est maintenant plus convivial que jamais et offert aux membres à un prix très intéressant. À la suite de certaines plaintes concernant le coût élevé et le manque de convivialité du site, l'IRAC a pris les mesures nécessaires pour remédier à la situation. Les membres peuvent dorénavant avoir accès au site au coût de 30 \$, – une importante réduction par rapport au coût d'abord fixé à 160 \$ – consulter des curriculum vitae en toute sécurité et faire les recherches appropriées.

Pour de plus amples renseignements ou pour adhérer à l'IRAC, visitez le www.raic.org ou téléphonez à Chantal Frédette au (613) 241-3600, poste 219.

Le répertoire des membres de l'IRAC 2006 est distribué ailleurs dans le monde

En plus de son répertoire en ligne qui donne aux membres et aux utilisateurs les renseignements les plus à jour, l'IRAC a également produit un répertoire imprimé qu'il distribue à ses membres, aux clients institutionnels, aux organismes gouvernementaux et aux ambassades et consulats de partout dans le monde.

Tous les membres en ont reçu un exemplaire par la poste et peuvent en obtenir sans frais des copies additionnelles en faisant la demande à partir de centre de commandes de documents de notre site Web. Les non-membres peuvent quant à eux s'en procurer des exemplaires au coût de 150 \$. Un excellent exemple des avantages d'être membre de l'IRAC.



Festival 2006

Du 14 au 17 juin 2006, c'est à Vancouver que ça se passe! L'Institut royal d'architecture du Canada y tiendra son Festival d'architecture annuel simultanément avec le congrès de l'Architectural Institute of British Columbia, sous le thème : *Habitat repensé – la puissance de l'architecture*.

Ce qui confère au Festival une importance toute spéciale cette année, c'est qu'il sera immédiatement suivi du Forum urbain mondial de l'ONU-HABITAT. Pour souligner l'événement, nous organisons actuellement un **Super-samedi**,

le 17 juin, qui réunira les membres de l'IRAC et de l'AIBC, ainsi que les urbanistes et les architectes du paysage, qui tiennent également leurs congrès annuels dans la même période.

Comme toujours, le programme du Festival comprendra des cours de perfectionnement professionnel, des expositions de projets d'architecture et nombre d'activités sociales et de visites architecturales des plus beaux endroits de Vancouver.

Le Festival se déroule chaque année dans une ville différente du Canada et permet aux délégués d'échanger entre eux, de suivre des cours reconnus par les associations provinciales et d'entendre certains des plus grands visionnaires de la profession.

Juste à temps pour les Fêtes

Vous cherchez quoi offrir à un architecte pour les Fêtes? Consultez le centre des commandes de documents de l'IRAC. Vous y trouverez des offres intéressantes – nouvelles publications non disponibles dans les magasins et économies sur certains livres.



La vérité sur le statut de stagiaire à l'IRAC

Le secret est dévoilé! Une récente consultation auprès des stagiaires en architecture de tout le pays a révélé qu'il régnait une grande confusion au sujet du statut de membre stagiaire de l'IRAC.

Saviez-vous

- **QUE** les stagiaires en architecture qui adhèrent à l'IRAC ne paient maintenant qu'une cotisation de 75 \$ et, mieux encore, qu'ils obtiennent tous les avantages des membres à part entière, y compris le droit de porter le titre de MIRAC?
 - De plus, ils ont souvent droit à des rabais sur les cours de formation continue, l'inscription au Festival et l'achat de publications.
- **QUE** le site Web contient une section sur des questions d'intérêt pour les stagiaires – ressources pour la préparation à l'EAPA, guides d'étude de l'EAPA du NCARB?
- **QUE** les stagiaires peuvent afficher gratuitement leur CV sur le site Carrières de l'IRAC?

Joignez-vous à l'IRAC et faites entendre votre voix!

Catégorie de membre affilié

La catégorie de membre affilié offre à des personnes qui n'ont pas de formation en architecture, qui appuient la profession et qui désirent être informées des activités de l'IRAC et y prendre part, la possibilité d'adhérer à l'organisme. Cette catégorie est offerte à des personnes et à des entreprises et bien souvent, le statut de membre affilié est conféré à tous les employés de l'entreprise.